



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

<p>Nombre de conseillers municipaux : En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 26</p> <p>Date de la convocation : Le 10 septembre 2024</p> <p>Publication site internet : Le 6 novembre 2024</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Christian PERRIER, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI.</p> <p>Etaient représentées : M. Jean-Pierre PLAISANCE ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Madame Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD et M. Nathan EXCOFFIER ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET.</p> <p>Absente : Mme Caroline BRULEY, Mme Stéphanie LUSSIANNA et M. Michel VARRONI.</p>
---	--

Délibération n°09

Rapporteur : M. Michel CHEVALLIER

Objet : Travaux d'aménagement d'un espace de santé pluridisciplinaire – Lancement de la procédure de consultation et Délégation à M. le Maire pour signature des marchés de travaux

Après la création d'une première maison de santé située en plein cœur du bourg centre fin 2014, la Ville d'Ugine poursuit son engagement en faveur de l'excellence des services à la population, notamment dans le domaine de la santé, l'accès aux soins étant une priorité de santé publique et de qualité de vie pour tous.

En effet, face à l'évolution des besoins, et aux difficultés d'installation auxquelles sont confrontés les professionnels de santé, la Municipalité souhaite aujourd'hui aménager un espace de santé pluridisciplinaire au premier étage du bâtiment de commerces et de bureau situé dans le quartier des Fontaines.

Ce second pôle de santé, idéalement placé à côté d'un laboratoire d'analyses et d'une pharmacie, permettra de maintenir une offre de santé adaptée aux besoins de la population et aux évolutions des pratiques des professionnels.

Aussi, il est proposé de réaliser ces travaux d'aménagement. Le coût estimatif de l'opération est estimé à environ 400 000 €, il est donc nécessaire de lancer une consultation qui sera

passée selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L2123-1 et R 2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

La procédure de mise en concurrence sera transmise prochainement pour publication sur le profil acheteur de la collectivité (www.marches-publics.info), dans les journaux d'annonces légales et sur le site de la Ville d'Ugine.

La Commission « Achats » se réunira pour attribuer les marchés aux entreprises les mieux-disantes.

Afin de permettre la notification de ces marchés dans les meilleurs délais, il est proposé de donner délégation à M. le Maire, ou à défaut son représentant, pour procéder à la signature des marchés avec les entreprises les mieux-disantes.

Il sera rendu compte de la décision prise dans ce cadre lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant à engager la consultation,**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant à signer les marchés afférents aux travaux d'aménagement d'un espace de santé pluridisciplinaire selon les conditions citées ci-dessus.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240916-20240916_DE09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2024
Publication : 20/09/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

